

Attestation sur l'honneur de garantie d'étourdissement des animaux avant abattage

Cette attestation doit être remplie et signée par le représentant de l'établissement où les animaux sont abattus.

Je, soussigné(e) M./Mme,
[Nom du représentant de l'abattoir]

atteste que les animaux *[Cocher la(les) espèce(s) animale(s) concernées]*

- bovins
- caprins
- ovins
- volailles
- autres :
[Préciser]

provenant de la ferme de M./Mme
[Nom et prénom de l'agriculteur(trice) bio]

ont été abattus au sein de mon établissement.

J'atteste que ces animaux ont été préalablement étourdis avant leur abattage.

A, le

Signature et cachet de l'abattoir :